



CABINET DU PREFET

Bureau de la Communication Interministérielle

Évry, le 5 août 2014

Communiqué de presse

Évacuation d'un campement illicite situé sur la commune de Grigny

Deux campements illicites regroupant environ 100 personnes et situés sur la commune de Grigny, ont été démantelés ce jour, en application d'une décision de justice exécutoire depuis le 13 décembre 2013.

Préalablement à ce démantèlement, un diagnostic social a été établi le 27 mai dernier.

Des hébergements, à proximité, ont été proposés à toutes les familles par le 115, parmi elles, 6 familles identifiées au préalable, devraient intégrer un projet d'insertion et rejoindre les installations de la base de vie située à Ris-Orangis.

L'ensemble des services de l'État, le Conseil général et la commune de Grigny se sont mobilisés pour que cette opération se déroule sans incidents.

Contacts presse Préfecture :

- Nathalie ROUSSELET, Chef du Bureau de la communication interministérielle :
. 01 69 91 90 54 – 07 77 96 23 89 Fax 01 69 91 96 68 – courriel nathalie.rousselet@essonne.gouv.fr
- Marie-José DACHE, Adjointe à la Chef du Bureau de la communication interministérielle :
. 01 69 91 90 37 - 06 27 06 10 65 Fax 01 69 91 96 68 – courriel marie-jose.dache@essonne.gouv.fr